

LE PRÉHISTORIQUE

DANS LA VENDÉE MARITIME

Notre distingué collègue, M. G. Lacouloumère, signale son entrée dans notre Société par un bagage archéologique considérable qui lui assigne dès à présent une place prépondérante parmi les plus érudits de nos collègues.

Il a bien voulu faire hommage à notre Société d'un certain nombre de ses ouvrages dont M. le Secrétaire a fait l'énumération au procès-verbal d'une précédente séance ; il m'incombe aujourd'hui la tâche tout à la fois agréable et ardue de vous donner un aperçu de l'œuvre de notre estimé collègue : j'ai hâte de m'en acquitter tout en regrettant que cet empressement même soit de nature à laisser des lacunes dues au compte-rendu forcément incomplet, par suite de l'absence de documents complémentaires qui me font défaut : il ne s'agit d'ailleurs en ce moment que d'une simple analyse dont le seul but est d'appeler votre attention sur un ensemble de travaux que vous tiendrez à examiner à loisir.

M. Lacouloumère a concentré ses recherches et ses travaux sur la Vendée, son pays natal, ce qui ajoutait un intérêt de plus à ses études. Tantôt avec la collaboration de M. le docteur Marcel Baudouin, tantôt de sa propre initiative, tantôt par suite de missions instituées par le Ministre de l'Instruction publique et le Conseil général de la Vendée, il a porté ses investigations dans une contrée jusque là trop délaissée par les savants.

Ce qui caractérise l'œuvre de M. Lacouloumère, c'est la méthode rigoureuse apportée par lui dans la direction de ses travaux, sa sincérité dans l'exposé de ses découvertes, sa probité professionnelle à attribuer à chacun la part qui lui revient dans les découvertes antérieures, sa scrupuleuse exactitude de ses descriptions qui n'omettent aucun détail propre à identifier les lieux explorés et les objets révélés.

S'il faut résumer dans une simple expression l'ensemble de ses travaux, on peut leur donner la dénomination que lui même a indiquée en tête de l'un de ses ouvrages « *Le Préhistorique dans la Vendée maritime* ».

L'analyse de ses ouvrages paraît pouvoir se diviser en deux parties, l'une relative aux découvertes purement archéologiques et historiques, et l'autre s'appliquant particulièrement aux dolmens et aux menhirs, ainsi qu'aux fouilles s'y rattachant :

I

Découverte d'une Station de silex taillé à Saint-Martin de Brem

Au mois de juillet 1901, tandis qu'une équipe de leurs ouvriers attaquaient un mégalithe de Saint Martin de Brem, MM. Lacouloumère et Baudouin exploraient les champs voisins, lorsqu'ils rencontrèrent par hasard une terre labourée recouverte d'éclats de silex.

Leur attention ayant été ainsi appelée, ils firent immédiatement pratiquer par plusieurs ouvriers une tranchée d'où ils extraient en peu de temps un grand nombre d'objets préhistoriques présentant tous les intermédiaires entre le bloc brut de silex et le petit coup de poing caractéristique du moustérien ; ils avaient découvert dans la Vendée maritime une nouvelle station paléolithique dont on ignorait absolument

l'existence dans la commune de Saint Martin de Brem, au lieudit le Moulin Cassé.

Un relevé topographique, une description complète des objets trouvés, avec reproductions photographiques dénotent l'importance de cette découverte.

L'Epoque du Bronze dans la Vendée Maritime

Diverses découvertes de cachettes de haches de bronze avaient eu lieu à plusieurs reprises, mais aucun mémoire d'ensemble n'ayant encore été fait, MM. Lacouloumère et Baudouin ont comblé cette lacune par l'exposé des découvertes et la description des objets, ainsi que par la détermination de leur emplacement et de la date qu'on peut leur assigner. La découverte la plus importante comme la plus récente est celle qui a été faite en 1899 à Saint Mathurin, canton de la Chapelle Achard.

Dans les premiers jours du mois de mars de cette année, un cultivateur brisa du soc de sa charrue un grand vase de terre renfermant 46 haches de bronze, calées entre-elles par une espèce de vert de gris. Le cultivateur emporta sa trouvaille sans se rendre compte de sa valeur, et se trouva heureux quelque temps après de la revendre à raison de vingt centimes le kilogramme, à un chiffonnier ambulancier de la Motte-Achard. Cependant le bruit de cette découverte s'étant répandu, divers collectionneurs se mirent à la recherche de ces haches, et elles furent retrouvées, à l'exception de huit seulement. Notre collègue a pu s'en procurer plusieurs exemplaires, ce qui lui a permis d'en faire la description avec son exactitude habituelle.

Découverte à Jard

Plusieurs années auparavant, une cachette à peu près semblable avait été également découverte dans des circonstances analogues : un habitant de Jard avait brisé fortuitement, avec

sa charrue, un gros vase en grès contenant une vingtaine de haches en bronze, mais comme il ne s'était pas aperçu de cette découverte ou qu'il n'y avait pas attaché d'importance, ces haches furent détériorées et disparurent à l'exception d'un seul exemplaire, dont la conformation particulière a permis à notre collègue de l'attribuer à l'époque Larnaudienne.

Autres trouvailles

Un certain nombre de haches et objets divers, appartenant également à l'âge du bronze, ont été trouvés isolément en divers endroits : l'intérêt qu'ils présentent est moindre, et d'ailleurs un certain nombre d'objets a disparu. Pour leur description, nous renvoyons au mémoire de MM. Lacouloumère et Baudouin, qui en constatant la rareté de ces cachettes dans la Vendée maritime, estiment qu'il n'y a guère lieu d'espérer d'en faire de nouvelles de ce genre.

Découverte du Château-Fort de Saint-Nicolas de Brem

Près de la bourgade de Saint Nicolas de Brem, à proximité de l'emplacement de l'ancien port ou village gaulois de Bram, actuellement disparu, il existe une immense butte aux pentes abruptes, de 22 mètres de hauteur sur 170 mètres de circonférence, qualifiée indifféremment de magnifique *tumulus*, d'énorme motte féodale, de station romaine ou enfin d'ancien château fort : la légende aidant, avec ses craintes superstitieuses et ses voiles mystérieux, le champ était ouvert à toutes les hypothèses.

C'est dans ces circonstances que MM. Lacouloumère et Baudouin furent chargés par M. le Ministre de l'Instruction publique et le Conseil général de la Vendée, d'une mission ayant pour objet d'explorer cette butte.

Guidés par les vagues remarques relevées à plusieurs époques, et grâce aussi aux traces d'un ancien mur, ils firent pratiquer des fouilles importantes qui ne tardèrent pas à mettre au jour des substructions qui leur permirent de reconstituer l'emplacement de l'ancienne enceinte fortifiée et de découvrir les bases des tours et des anciennes murailles d'un vieux château-fort.

Les fouilles intérieures fournirent un grand nombre d'objets et de débris, des boulets de pierre et des pièces de monnaie permettant d'assigner l'époque approximative de sa construction et celle de sa destruction.

Les savants explorateurs se croient autorisés à reporter au cours du ix^e siècle l'origine de la construction qui aurait eu pour destination de servir à la défense de cette partie de la contrée contre les incursions des Normands, et l'époque de sa destruction vers la fin de la période des guerres de religion, soit au commencement du xvii^e siècle : l'absence de ruines apparentes pour d'aussi vastes constructions fait supposer que sa destruction n'est pas l'œuvre du temps, mais le résultat d'un démantèlement systématiquement exécuté.

L'importance de cette intéressante découverte fait le plus grand honneur aux explorateurs qui l'ont conduite heureusement à fin ; elle jette un jour tout nouveau sur le rôle ignoré jusqu'à présent qu'a joué cette contrée dans la défense du territoire français, lors des invasions normandes au ix^e siècle, ainsi que la configuration des côtes de la Vendée à cette époque.

II

DÉCOUVERTES MÉGALITHIQUES

L'Allée couverte de Pierre-Folle (Commequiers)

Ce mégalithe constitue une des plus importantes constructions de ce genre dans la Vendée. Malheureusement son état de conservation est mauvais, plusieurs pierres gisent sur le sol, d'autres ont disparu.

MM. Lacouloumère et Baudouin ont entrepris de déterminer le monument primitif, en s'inspirant tout à la fois de données précédemment recueillies et de l'état des matériaux restés sur place.

La première question qui se posait était de décider s'il s'agissait de deux ou trois dolmens rapprochés, mais isolés, ou d'une allée couverte, composée de quatre tables successives supportées par 14 piliers dont plusieurs sont tombés ou déplacés, et d'autres disparus, ce qui avait entraîné le glissement et la chute du monument.

Cette seconde solution étant admise, des travaux fort importants ont été entrepris pour reconstituer le monument et le rétablir dans son état primitif présumé, mais la reconstitution n'a pas pu être complète, faute d'un matériel suffisant pour conduire à bonne fin un travail aussi considérable. Les reproductions photographiques jointes au texte ajoutent un intérêt particulier à cette œuvre aussi ingénieuse qu'importante.

Les fouilles pratiquées dans le sol sous le monument ont mis à jour un certain nombre d'objets appartenant à diverses époques, d'où on peut conclure que sa construction doit remonter, soit vers la fin de l'époque néolithique, soit au commencement de l'âge du bronze, et que des tentatives ont

été faites à une époque indéterminée pour le renverser ou le détruire. Enfin deux pièces d'argent du règne de Charles VIII font supposer qu'il a dû être exploré vers la fin du xv^e siècle.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des considérations scientifiques, historiques et géographiques qui constituent le fond de ce très remarquable mémoire : ces choses s'étudient et ne s'analysent pas.

L'Allée couverte de la Pierre-Folle du Plessis

La commune du Bernard passe pour être le centre mégalithique le plus considérable de la partie sud de la Vendée maritime ; nul pays n'a d'ailleurs été plus fertile en légendes de toutes les époques ; cependant, ces monuments, bien que souvent indiqués et sommairement décrits n'ayant pas encore fait l'objet d'une étude approfondie, MM. Lacouloumère et Baudouin ont entrepris de le faire et même de commencer des travaux de restauration.

En 1901, le monument connu sous le nom de l'allée couverte de la Pierre Folle du Plessis, perdu dans les ronces et les broussailles était à peine visible, et du côté ouest seulement ; on ne voyait qu'une immense table couchée vers le nord et couvrant le sol. De côté et d'autre, on voyait, éparpillés, des blocs épars et deux piliers encore debout ; il y avait en tout, outre la table, 12 blocs parmi lesquels il était difficile de découvrir l'entrée réelle.

Avec des efforts inouis, à raison de l'insuffisance du matériel, incapable de soulever une masse de 21,000 kilog., MM. Lacouloumère et Baudouin parvinrent à rétablir la table dans sa position primitive, sauf une extrémité que la prudence exigea de laisser reposer sur le sol.

Indépendamment de cette allée couverte, il existe non loin de ce monument deux menhirs *satellites*, l'un au nord, l'autre à l'est, qui étaient tombés et qui furent redressés comme complément de la restauration du monument entier.

Les fouilles pratiquées dans le sol n'ont révélé l'inhumation que d'un seul corps, attribué à la fin de l'âge du bronze ou au début de l'âge du fer.

NOTA. — On remarquera l'analogie de cette découverte avec celle de la pierre folle de Commequiers.

Les Menhirs du Plessis

Indépendamment des allées couvertes dont nous venons de parler, la commune du Bernard possède un certain nombre de menhirs trop peu connus, même des archéologues. Plusieurs ont disparu et ceux qui restent sont presque ignorés des habitants.

Il en reste trois qui ont fait l'objet des descriptions de MM. Lacouloumère et Baudouin.

Le premier ou grand menhir du Nord est le plus élevé : sa hauteur est de 6 mètres et sa largeur moyenne de 2 mètres environ, pouvant représenter un poids de 35,000 kilog., il paraît planté à l'envers, c'est à dire sur sa base la plus étroite, ce qui d'ailleurs n'est pas sans exemple.

Le deuxième ou petit menhir du Sud, affecte sur une de ses faces l'aspect d'une poire : sa longueur est d'environ 3^m 50, sa largeur moyenne de 2 mètres, son poids peut être évalué à 21,000 kilog.

Le troisième est le menhir renversé du Grand Plessis : sa longueur est de 6 mètres, sa largeur, irrégulière, est de 3 mètres au centre, son poids est évalué à 45,000 kilog.

MM. Lacouloumère et Baudouin estiment qu'il importerait de relever cet intéressant mégalithe qui est le plus beau de ceux qui existent en Vendée ; quant à eux, ils regrettent de n'avoir pu tenter cette opération, à raison des moyens qu'il faudrait employer, et par conséquent des dépenses qui en résulteraient.

Ces menhirs étaient accompagnés d'un quatrième qui existait encore en 1860 ; sa disparition rend inutile la description qui en aurait pu être faite.

Les Mégalithes de Brétignolles

Il existe sur la commune de Brétignolles trois mégalithes.

Le premier est le dolmen de Pierre Levée, appelée également Pierre du Diable et Pierre de Soubise, à raison des légendes diverses qui s'y rattachent. Une légende rapporte aussi qu'elle *vire* au son de la cloche de Saint Nicolas de Brem : il n'y a à cela qu'un inconvénient, c'est que depuis des siècles l'église de Saint-Nicolas de Brem n'a plus de cloches et que par conséquent la pierre n'a plus l'occasion de virer ; mais qu'importe à la ténacité d'une légende ?

La pierre principale de cet intéressant monument repose bien comme les dolmens sur des piliers, mais elle n'a ni la forme d'une table, ni la position horizontale qui constituent les dolmens : elle se rapprocherait un peu, sous ce rapport, des menhirs appuyés. Son ensemble n'en est pas moins très imposant.

Le sol exploré a révélé deux sépultures d'époques différentes : la plus profonde paraît se rapporter à l'époque néolithique d'après les objets et débris qui ont été découverts.

La seconde sépulture, moins profonde que la première, et avec laquelle il n'y a aucun mélange, appartient à un âge bien plus récent mais imprécis. Elle a révélé trois corps : l'un, celui d'un jeune sujet, est placé sur une pierre longue et plate, creusée pour recevoir le corps ; les deux autres sont placés de chaque côté du premier et appartiennent à des sujets plus âgés, et ont été placés simplement sur le sol : on pourrait admettre l'hypothèse d'un enfant enterré entre ses parents.

Le second mégalithe ne paraît pas constituer un menhir : de l'avis de MM. Lacouloumère et Baudouin, c'est une grosse pierre rouge faisant partie d'un banc de pierre s'avancant dans la mer, et dégagé par l'action des eaux des matériaux moins durs ou désagrégés qui l'entouraient : à ce titre ils n'ont pas jugé à propos de le décrire.

Ils ne se sont pas arrêtés davantage à un autre mégalithe qu'ils ont observé sur le bord du fossé d'une route nouvellement construite, et qui se trouvait peut-être dans les matériaux de déblais : à défaut d'éléments précis, on ne peut assigner à cette pierre d'autre dénomination que celle d'un « mégalithe renversé ».

La Grotte du péage et les Grottes à puits

Il existe au bourg d'Aprémont une grotte dénommée « grotte du péage ». Elle se compose de deux parties : celle de gauche consiste en une excavation naturelle, et celle de droite en une chambre, creusée de main d'homme, d'une manière assez symétrique, dans le dessein apparent d'augmenter la surface de la grotte naturelle, devenue sans doute insuffisante : on ignore d'une manière plausible quelle a pu être la destination primitive de cette double excavation : s'il faut attacher de l'importance à la dénomination vulgaire attachée à cette grotte, sans d'ailleurs aucun document à l'appui, on serait tenté de supposer qu'elle servait à la perception d'un droit féodal de péage établi à raison de l'existence d'un gué ayant existé autrefois sur la rivière de Vie, mais il n'existe aucune trace d'une installation même rudimentaire quelconque, ni d'objets ou de débris laissant supposer un séjour plus ou moins prolongé. Y a-t-il eu quelque habitation momentanée ? La grotte a-t-elle servi de refuge provisoire pendant des temps troublés ? Rien ne peut appuyer aucune de ces suppositions. Le champ reste ouvert à toutes les hypothèses et à toutes les recherches.

Le bourg d'Aprémont renferme également un certain nombre d'excavations particulières dans plusieurs maisons sans qu'aucun souvenir ancien s'y rattache et dont l'usage est inconnu : ce qui constitue l'originalité de ces excavations, c'est qu'elles se trouvent presque toutes à la proximité de puits de souterrains. Existait-il entre ces puits et ces excava-

tions une corrélation quelconque ? C'est probable, mais ici encore on en est réduit aux suppositions : il ne s'agit donc quant à présent que de la constatation matérielle de travaux anciens d'une nature spéciale et indéterminée.

Pour résumer en quelques mots ce trop long compte rendu, il semble que l'on peut en tirer les conclusions suivantes : Dans la Vendée, les études archéologiques et préhistoriques ont été négligées et même délaissées. Soit indifférence, soit ignorance, les monuments et les vestiges des temps anciens ont été perdus, détruits, faute d'existence de Sociétés savantes locales et d'initiatives personnelles, intelligentes et actives : si des tentatives isolées et sommaires ont été quelquefois entreprises, elles ont été abandonnées, et il reste un vaste champ d'exploration à exploiter.

C'est cette lacune que MM. Lacouloumère et Baudouin ont pris l'initiative de combler ; leurs efforts persévérants et leurs connaissances spéciales ont déjà amené de précieuses découvertes qui les engageront à persévérer et leur suscitera sans doute des imitateurs.

JULES HENRIET.